



Fiche d'inscription au concours de miel



Fiche à retourner avant le 31 août 2019, accompagnée de 1 échantillon de 250 gr de chaque miel, à l'une des personnes suivantes :

- Nathalie Lecaplain : 3, place de la Noë – 49320 LES ALLEUDS (06 42 91 50 65)
- Claude Jeanneteau : 2 bis chemin de la Roche – 49800 ANDARD (02 41 76 81 90)
- Joseph Ploquin : 902 l'S-Passe – 49110 ST QUENTIN EN MAUGES (06 10 07 42 33)
- Jean-Pierre Thomain : 7, rue de Verdun – 49500 SEGRE (07 70 62 78 93)

Merci de prévenir avant de déposer les échantillons

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal et Ville : _____

Téléphone : _____

N° apiculteur.trice (NAPI) : _____

Les échantillons sont constitués par des pots standards en verre de 250 gr (réf. Route d'Or : P701, Essentiel apiculture : To63)

Le concours est désormais ouvert à tous les types de miel qu'on peut trouver en Anjou (printemps, toutes fleurs, miellat, châtaigner, acacia, sarrasin, tournesol, trèfle...).

Un seul échantillon est présenté par section.

Les échantillons sont anonymes. Une étiquette sur la capsule indique le n° d'apiculteur et la section du miel.

Produit(s) présenté(s) au concours :

- ❖ Echantillon 1 Section :
- ❖ Echantillon 2 Section :
- ❖ Echantillon 3 Section :
- ❖ Echantillon 4 Section :
- ❖ Echantillon 5 Section :
- ❖ Echantillon 6 Section :

« J'atteste sur l'honneur que ce miel est bien de ma production et provient d'un rucher situé dans le département de Maine et Loire. »

Signature :

*Les renseignements demandés seront vérifiés pour respecter la légalité de la manifestation.
Les échantillons déposés sans fiche d'inscription ne seront pas acceptés.*

Le jury se réunit le mercredi 04 septembre, 18h, salle Pierre Bellemare à Andard (ouvert à tous)

Résultats du concours et remise des diplômes à la fête de l'abeille à 12h30 samedi 07 septembre